LA PARTICIPATION EN SANTÉ

Comment impliquer des usager·e·s, patient·e·s, citoyen·ne·s dans vos projets et vos instances?

La co-construction a le vent en poupe, entre l'envie des professionnel·le·s de faire évoluer leurs pratiques et les lois de 2002, l'une concernant le système de santé et l'autre rénovant l'action sociale et médico-sociale. Comment mettre en œuvre la co-construction de façon à ce qu'elle soit bénéfique pour tou·te·s: structures, professionnel·le·s et personnes concernées?

DATES ET LIEUX



Session Rennes | 11 et 12 juin

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES



Marjolaine Calmel contact@promotion-sante-bretagne.org

DURÉE



(a) 2 jours, 14h

MODALITÉ



Formation en présentiel

PROFIL DES STAGIAIRES

Professionnel·le·s travaillant dans le champ de la santé, du travail social et du médico-social, de l'éducation ou du sport

PRÉREQUIS

Être en situation ou avoir pour objectif d'engager un travail de co-construction entre professionnel·le·s et personnes concernées, dans le cadre de projets collectifs en lien avec la santé, d'instances propres à une structure médicale ou médico-sociale, etc.

OBJECTIF DE FORMATION

Coordonner et animer un (futur) projet partenarial associant professionne·le·s et usager·ère·s, patient·e·s ou citoyen·ne·s

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la participation, dont la co-construction
- Repérer et mettre en œuvre les conditions facilitant cette participation/co-construction
- Préparer et mettre en œuvre les différentes étapes de la participation/co-construction
- Expérimenter des techniques et outils pédagogiques adaptés à ce travail partenarial

CONTENU DE LA FORMATION

Module (2j, 14h)

- Participation, co-construction : de quoi parlons-nous ?
- Les conditions facilitant l'engagement et la collaboration
- Les étapes de mise en œuvre de la participation dont la co-construction

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participantes et les formateur rices,
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

• SUIVI DE LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situation, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du ou de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant·e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

• EFFECTIFS

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun·e, les interactions entre participant·e·s et avec les formateur·rice·s.

PRIX

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant·e·s. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant·e·s.

SESSION

Rennes

11 et 12 juin (9h - 12h ; 13h - 17h) Amélie Chantraine et Tamara Glas Chargées de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne

PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

Avant de vous inscrire, assurez-vous, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé,
- vous disposez des préreguis mentionnés,
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.

En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Marjolaine Calmel, <u>contact@promotion-sante-bretagne.org</u>

Pour procéder:

Rendez-vous sur la fiche formation **La participation en santé** puis cliquez sur le bouton Préinscription. Dans **les 10 jours** suivant votre préinscription, vous recevrez un mail confirmant que celle-ci a bien été prise en compte.



La **confirmation** de votre inscription définitive se fera dans un second temps :

- au plus tard **2 mois avant le début de la formation**, si vous vous inscrivez en amont.
- dans les **2 semaines suivant votre inscription** si vous vous inscrivez moins de 2 mois avant le début de la formation.

Les inscriptions sont closes **7 jours** avant le début de la formation. Aucune **convocation** ne sera envoyée après cette date.

